

#### 4-7- L'enseignement des langues anciennes et vivantes depuis 1902

En 1870, la défaite de l'armée française face à l'armée prussienne renforce la volonté de moderniser le système d'enseignement français et amorce le développement de l'enseignement des langues étrangères. En 1900, deux types d'enseignement secondaire coexistent : l'enseignement classique, organisé autour de l'apprentissage des langues anciennes (grec et, essentiellement, latin), et l'enseignement moderne, créé en 1891. La réforme des cycles du secondaire voit le recul des langues anciennes au profit des langues vivantes. Désormais, deux sections existent : la section A, ancien enseignement classique, avec latin - et grec facultatif - et la section B, ancien enseignement moderne, sans langues anciennes en premier cycle.

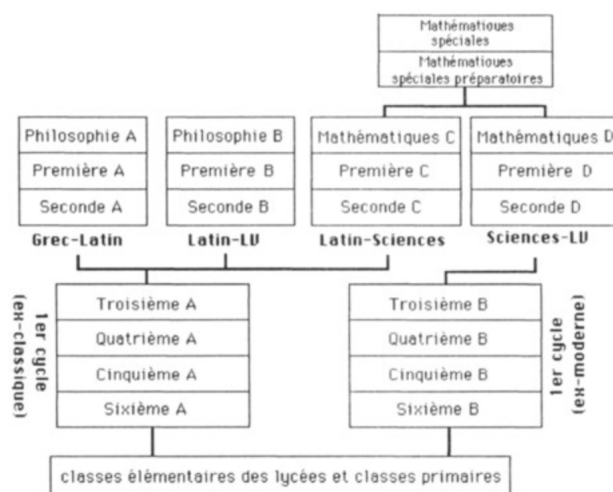
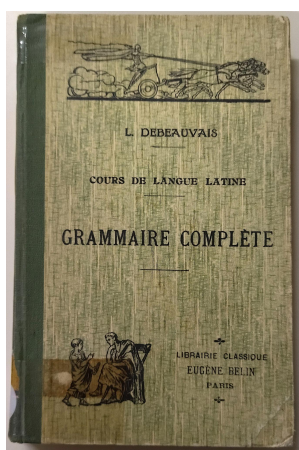


Fig. 5. — Organisation de l'enseignement secondaire selon la réforme de 1902

Source : Belhoste, Bruno. « L'enseignement secondaire français et les sciences au début du XXe siècle. La réforme de 1902 des plans d'études et des programmes ». Revue d'histoire des sciences 43, no 4 (1990). <https://doi.org/10.3406/rhs.1990.4502>

#### Les langues anciennes : enseignement du grec et du latin depuis 1902



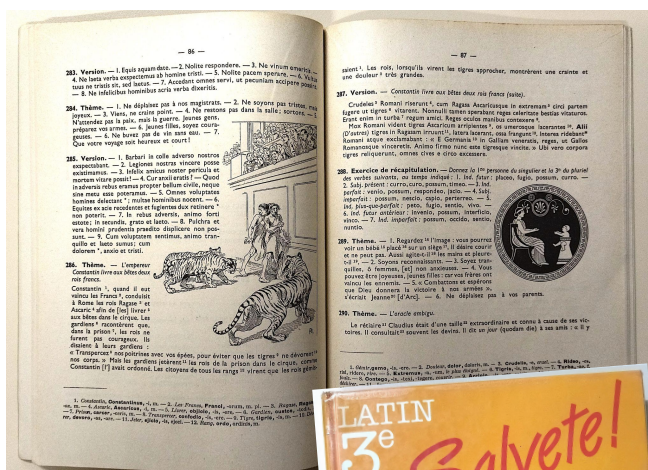
Cours de langue latine : à l'usage de l'enseignement secondaire, Grammaire complète / sous la direction de Léon Debeauvais. Paris : E. Belin, 1936.

Dans l'enseignement secondaire du XIXe siècle, les humanités classiques sont organisées autour de l'enseignement des langues anciennes, principalement du latin qui sert de base à tous les enseignements, y compris celui du français. Le latin est ainsi enseigné dans un souci de formation intellectuelle et humaniste (culture littéraire, modèle de l'Antiquité) et de maîtrise du français.

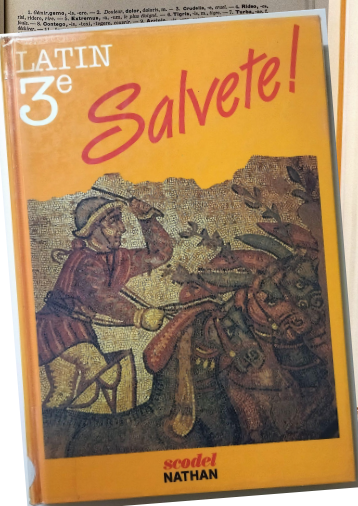
A partir de 1902, l'enseignement du latin et du grec cesse d'être obligatoire. La réforme crée deux sections de premier cycle dont la section A comporte l'enseignement du latin et permet d'accéder à trois sections de second cycle (latin-grec, latin-langues vivantes et latin-sciences) et la section B, sans latin (qui conduit à une section de second cycle sciences-langues vivantes).

Auparavant au centre de l'enseignement, les langues anciennes déclinent petit à petit. Le français prend le dessus sur le latin, les programmes de français intégrant la culture littéraire dont une partie gréco-latine. En 1968, Edgar Faure, ministre de l'Éducation nationale, supprime le latin en sixième et le repousse en classe de quatrième. Avec la création du collège unique, en 1975, grec et latin deviennent des options facultatives proposées à tous les élèves. Les méthodes d'apprentissage évoluent alors dans une volonté de rendre l'enseignement du latin plus vivant, plus efficace et de l'adapter aux besoins et publics nouveaux. Les effectifs d'élèves en latin s'accroissent dans les années 1980 avant de diminuer à nouveau. En 2008-2009, 4,9% des lycéens étudient de latin (19,5% au collège) et 1,2% le grec<sup>1</sup>.

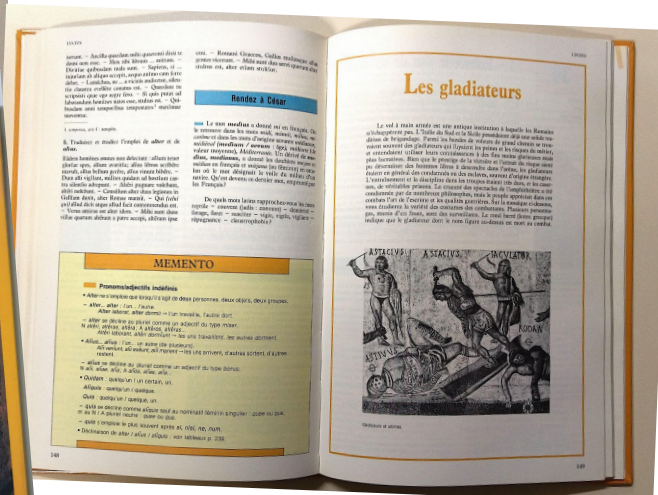
Concernant les méthodes, une plus grande place est accordée aux exercices d'application depuis les recommandations des programmes de 1938. Les activités sur la langue se diversifient également : la version est remplacée par des exercices de traduction plus diversifiés (lectures de textes, comparaison de traductions...). Il s'agit d'aller au-delà de la simple traduction en initiant les élèves à l'interprétation. De plus, à partir des années 1960, des "éléments de civilisation" sont introduits en langue, comprenant des éléments sur l'histoire, la géographie, la vie quotidienne ou la religion des Grecs et des Romains. Ces ouvertures permettent d'associer l'étude des langues anciennes à des activités interdisciplinaires et de s'adresser à un public plus large qu'il ne l'était auparavant.



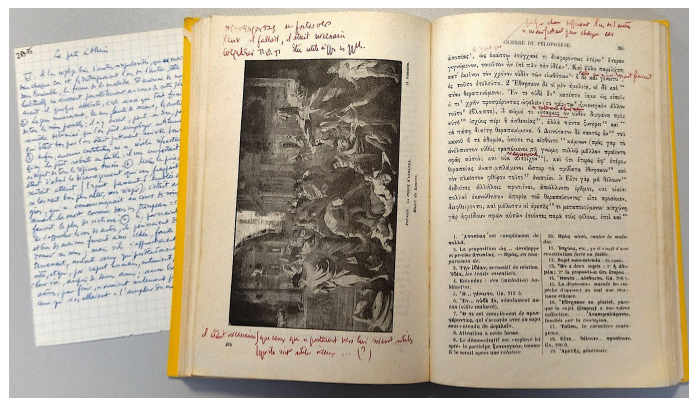
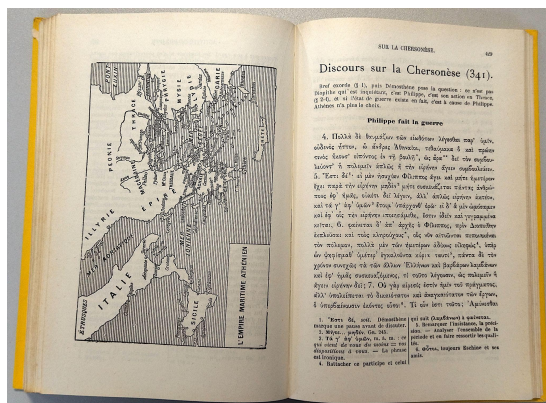
Salvete ! : [latin 3e] / Jean Cousteix, Chantal Barrillon, Jacques Gaillard, ... [et al.]. Paris : Scodel, DL 1989.



Cours de langue latine : classe de 6e, Exercices gradués / Léon Debeauvais. Paris : Librairie Classique E. Belin, DL 1953.



<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation nationale « Evolution de l'enseignement du latin et du grec ancien dans le second degré : de 1988 à 2008. » <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/12228/evolution-de-l-enseignement-du-latin-et-du-grec-ancien-dans-le-second-degre-de-1988-a-2008>.

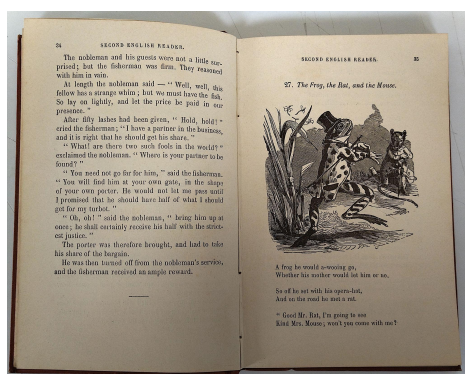


Les grecs : auteurs du programme et pages choisies de la littérature grecque : à l'usage des lycées et collèges : classe de première / par Ch. Georgin, ... H. Berthaut, ... J. Boudout, ... Paris : Librairie A. Hatier, DL 1963.

## L'apprentissage des langues vivantes étrangères dans l'enseignement français

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, une forte demande sociale de connaissance des langues étrangères provoque la multiplication d'éditions d'ouvrages didactiques, destinés à un public large et divers. A cette demande sociale s'ajoutent des enjeux économiques et la volonté d'ouvrir la France aux échanges commerciaux et internationaux.

L'apprentissage des langues vivantes est introduit dans l'enseignement scolaire par une ordonnance de Charles X datant de 1829 : *“que l'étude des langues vivantes, eu égard aux besoins des localités, fasse partie de l'enseignement des collèges royaux”* (article 17). Cependant, la mesure est peu suivie dans les faits.

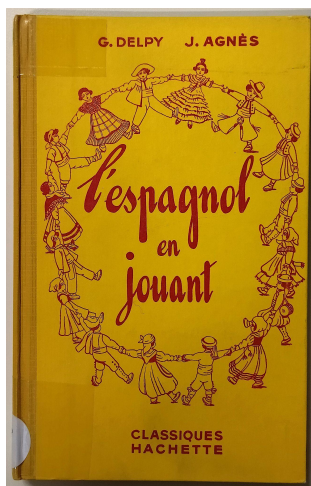


Second english reader : deuxième livre de lectures anglaises / par Alexandre Bellame... Paris : Librairie Hachette et Cie, 1892.

Il faut attendre 1870 pour que les défenseurs des langues vivantes se mobilisent dans l'idée de ramener la France au rang international en développant les compétences linguistiques de ses élèves. Dans les années 1870-1880, de nombreux manuels scolaires destinés à l'apprentissage des langues sont édités. En 1880, l'enseignement d'une langue étrangère vivante est rendu obligatoire dans l'enseignement secondaire, de la classe de 9<sup>e</sup> à la classe de rhétorique.

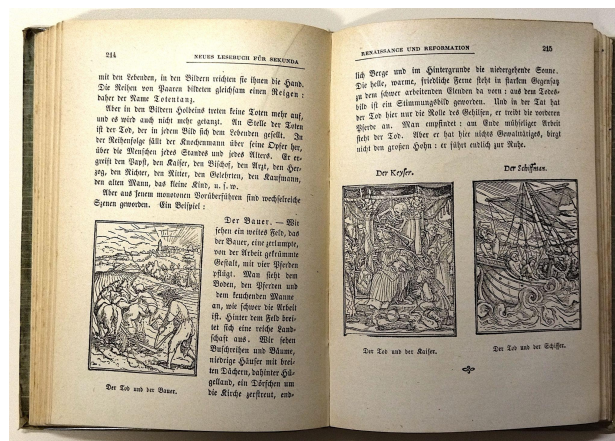
Les agrégations d'anglais et d'allemand sont créées en 1848, auxquelles s'ajoutent les agrégations d'espagnol et d'italien en 1900. La part de professeurs d'anglais et d'allemand domine largement celle des autres langues.

La réforme de 1902 accorde une place plus importante aux langues vivantes, placées au même plan que l'enseignement du latin et du grec. L'enseignement des langues vivantes se construit en opposition aux langues anciennes, accordant une plus grande importance à la langue parlée et poursuivant des objectifs pratiques (enjeux économiques évoqués auparavant). Les langues vivantes sont ainsi placées aux côtés des sciences dans un enseignement moderne plus utilitaire, en opposition à l'enseignement classique désintéressé.

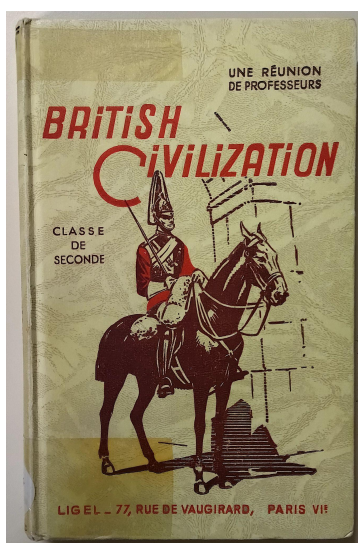


Neues Lesebuch für Sekunda : classe de seconde des lycées et collèges / Meneau F. Paris : H. Didier, 1936.

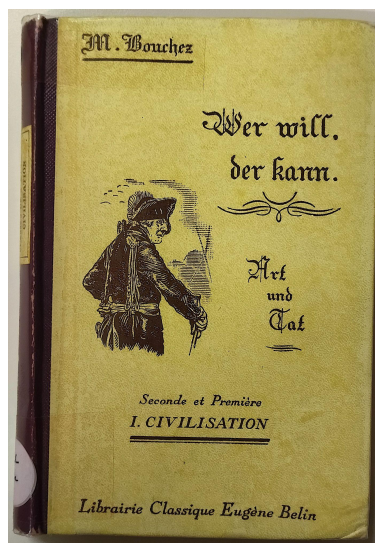
L'Espagnol en jouant : premier livre d'espagnol / G. Delpy, ... et Mlle J. Agnès, ... Paris : Hachette, DL 1962.



L'enseignement des langues vivantes repose sur la théorie (grammaire, exercices de thèmes et de versions écrites, lexique et étymologie), la pratique orale (conversations, dialogues, prononciation), mais aussi sur la découverte culturelle (histoire littéraire ou politique d'un pays, géographie...).



British civilization : Great Britain & Ireland : cours de langue anglaise : classe de seconde et classes supérieures / une réunion de professeurs. Paris : LIGEL, DL 1959.



Wer will, der kann : Von deutscher Art und Tat : [seconde et première] 1, Civilisation / Maurice Bouchez, .... Fünfte und Stufe. Paris : E. Belin, 1957.



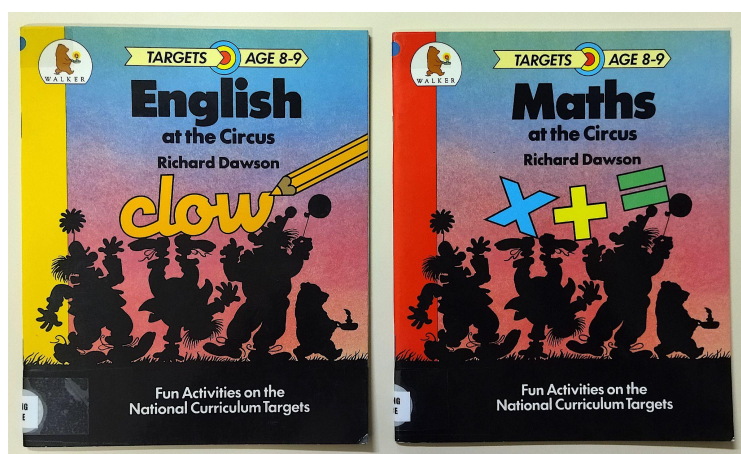
L'Espagne par les textes / G. Delpy, ... et A. Viñas, .... Paris : Librairie Hachette, DL 1956.

## Dans l'enseignement primaire/élémentaire

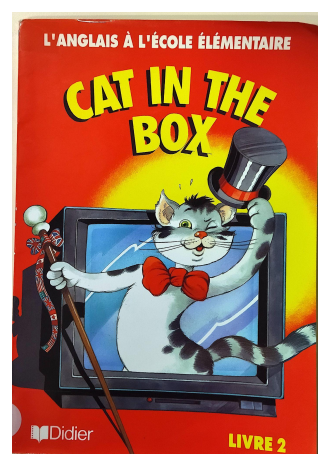
L'apprentissage des langues étrangères est introduit en 1880 dans les classes élémentaires des collèges et lycées. Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses initiatives visent à développer l'enseignement des langues dans un contexte d'ouverture des relations internationales. Dans les années 1950, des expériences de jumelages permettent l'apprentissage des langues en primaire, mais avec peu de succès, faute de moyens et de formation des professeurs.

En 1989, le ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin, lance une "expérimentation contrôlée d'une langue vivante étrangère à l'école primaire" (EPLV) au cours moyen. Il s'agit d'une initiation qui doit préparer les élèves à l'apprentissage des langues au collège et leur permettre une ouverture au monde par la découverte d'un pays, de sa langue, de son histoire et de sa culture.

En 1991, l'initiation aux langues étrangères est poussée en CE1 et doit conduire au commencement de l'apprentissage de ces dernières au cycle d'approfondissement (CE2, CM1, CM2). L'enseignement des langues repose sur le volontariat, les professeurs ayant la possibilité de mettre en place les méthodes et outils de leurs choix.



*English at the circus* / Richard Dawson. London : Walker books, 1991.



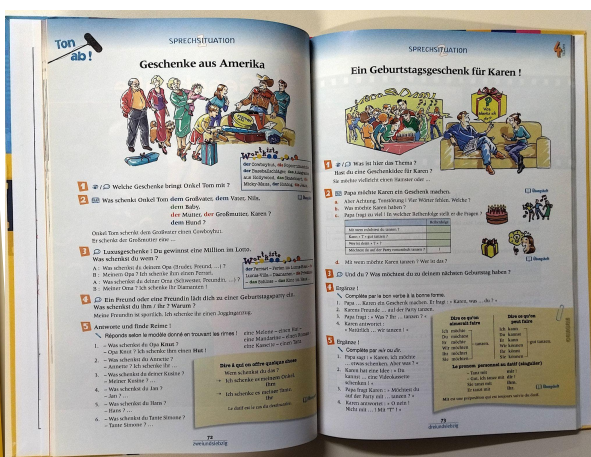
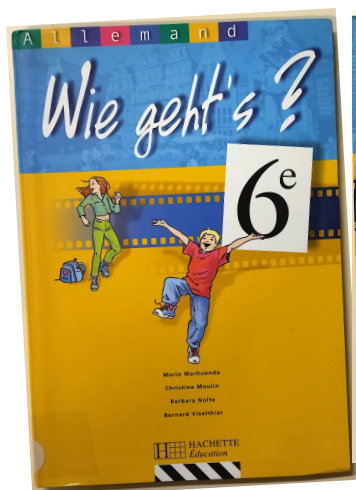
*Cat in the box* : livre 2 / Annie Scoffoni, Rachel Poch, Emmanuel Ponce,... [et al.]. Paris : Didier, 1990.

C'est en 2001 que les langues vivantes deviennent une discipline obligatoire à l'école primaire, dès la maternelle, un point d'honneur étant mis sur la formation des enseignants.

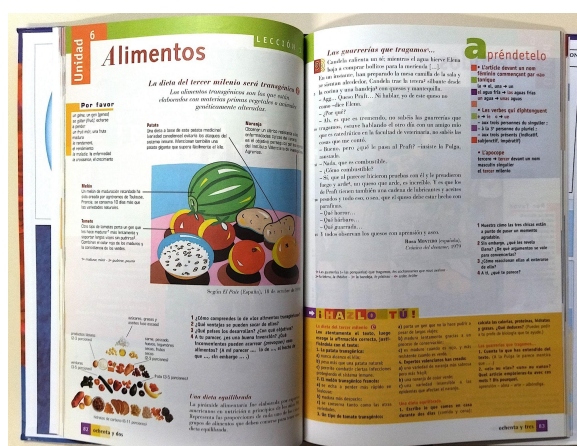
### Quelques données

Au début du XXe siècle, la première langue vivante choisie par les élèves du secondaire est l'allemand. Depuis la langue allemande n'a cessé de reculer face à l'anglais, restant tout de même jusque dans les années 1970, la première seconde langue vivante enseignée. L'anglais s'est imposé comme langue à l'école primaire. En 2015, 99% des élèves français apprennent l'anglais en LV1. En LV2, 47,2% des élèves du secondaire ont choisi l'apprentissage de l'espagnol, contre 15,2% pour l'allemand<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Silhouette, Marielle. « L'évolution de l'enseignement Des Langues Vivantes En France : Massification et Uniformisation (2) ». The Conversation, 16 février 2016. <http://theconversation.com/levolution-de-lenseignement-des-langues-vivantes-en-france-massification-et-uniformisation-2-54083>.



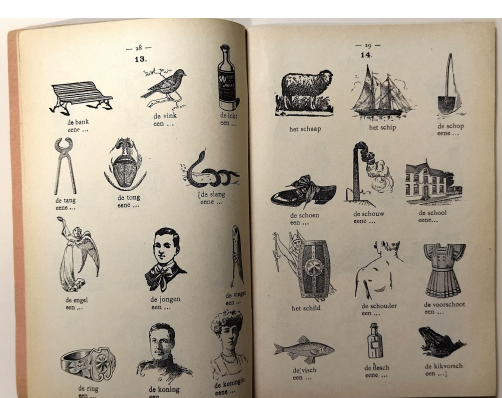
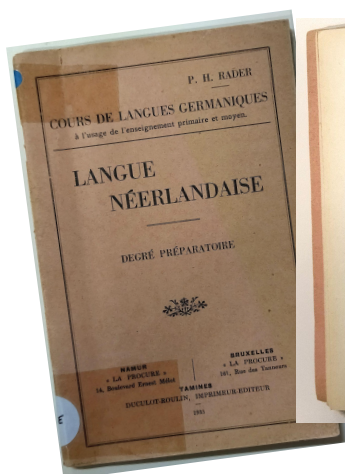
Wie geht's ? : Allemand 6e / Marie Marhuenda,... Christine Moulin,... Barbara Nolte,... [et al.]. Paris : Hachette Education, DL 2000.



Continentes : deuxième année espagnol / Geneviève Beillas Cerda, ... [et al.]. Paris : Didier, DL 2000.



N.b. Le fonds comprend également un manuel d'italien, ainsi qu'un manuel de néerlandais.



Langue néerlandaise : cours de langues germaniques à l'usage de l'enseignement primaire et moyen : degré préparatoire / P.H. Rader. Bruxelles : La Procure, 1935.

I Giorni : centri d'interesse per la classe 2a / Gianni Ciceri. [Paris] : Editoriale Janus, [19XX]



## Bibliographie

- Dubois, Jérémie. « L'enseignement des langues étrangères sous la Troisième République : des disciplines en prise avec les relations internationales ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 199 (30 juin 2017).  
<https://doi.org/10.4000/rfp.6005>.
- Éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire. « Langues et cultures de l'Antiquité ». Consulté le 5 avril 2023. <https://eduscol.education.fr/2365/langues-et-cultures-de-l-antiquite>.
- Hannachi, Radia. « Evolution de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire en France: formation et représentations des enseignants du premier degré », s. d.
- Maury-Lascoux, Nancy. « Latin et grec dans l'enseignement secondaire : une approche historique ». *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, n° 23 (2 mai 2016).  
<https://doi.org/10.4000/anabases.5652>.
- PAYRAS, Chantal, Christine REBIERE, Christine DUBOS, Ministère de l'Education nationale (MEN) France, Ministère de l'Education nationale (MEN). « Evolution de l'enseignement du latin et du grec ancien dans le second degré : de 1988 à 2008. » Hors collection. Ministère de l'Education nationale (MEN). Paris. Consulté le 31 mars 2023.  
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/12228/evolution-de-l-enseignement-du-latin-et-du-grec-ancien-dans-le-second-degre-de-1988-a-2008>.
- Puech, Christian. « L'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères en France au XIXe siècle ou la naissance d'une didactique ». *Langue française* 82, n° 1 (1989). <https://doi.org/10.3406/lfr.1989.6377>.
- Puren, Christian. « HISTOIRE DES MÉTHODOLOGIES DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES », 1988.
- Silhouette, Marielle. « L'évolution de l'enseignement Des Langues Vivantes En France : Massification et Uniformisation (2) ». *The Conversation*, 16 février 2016.  
<http://theconversation.com/levolution-de-lenseignement-des-langues-vivantes-en-france-massification-et-uniformisation-2-54083>.